

Marketing | Relation Client | Négociation | Vente

DEMATERIALIZATION DES MARCHES PUBLICS : LES FONDAMENTAUX



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour répondre à un appel d'offres public représente un enjeu commercial important pour les entreprises et nécessite de maîtriser un certain nombre de règles parmi lesquelles la dématérialisation.

Les échanges entre les Administrations et les entreprises candidates se font aujourd'hui obligatoirement par voie électronique.

Cette formation a pour vocation de vous accompagner pas à pas vers la dématérialisation de la réponse aux marchés publics.

Cette formation dématérialisation des marchés publics donne les clés pour répondre efficacement aux appels d'offres publics. Vous maîtriserez la dématérialisation des documents et les obligations légales de dématérialisation. A l'issue de ce cours dématérialisation des documents, vous saurez utiliser un Certificat de Signature Électronique (CSE) et déposer votre dossier sur une plateforme de dématérialisation. A l'aide de cas pratiques, vous optimiserez vos réponses aux appels d'offres et la gestion des appels d'offres en ligne. Enfin, vous découvrirez également les outils essentiels comme le Document Unique de Marché Européen (DUME) et le Marché Public Simplifié (MPS).

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation répondre à un appel d'offre marchés publics et privés à Marseille et Aix-en-Provence.](#)
- [Formation dématérialisation marchés publics avec le DUME.](#)
- [Formation dématérialisation facture des marchés publics avec Chorus Pro.](#)

À qui s'adresse la formation ?

Public

Cette formation s'adresse à toute personne devant gérer les réponses aux appels d'offres des marchés publics tels que dirigeants, responsables, collaborateurs de service commercial, administratif ou DSI...

Prérequis

Il est recommandé d'avoir déjà des bases s'agissant des réponses aux appels d'offres publics. Découvrez également notre [formation répondre aux marchés publics de façon dématérialisée](#).



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Maîtriser les éléments juridiques et techniques de la dématérialisation, le DUME

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

705 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

ACLO-0000-DMPF-01



Programme

Maîtriser la dématérialisation et s'organiser efficacement

Les nouvelles obligations liées à l'ordonnance 2015-899, qui a remplacé le code des marchés publics, et au décret 2016 :

Le Marché public simplifié (MPS) avec exemple pratique

Le Document unique européen (DUME)

L'obligation de « sourcing »

Avantages, inconvénients et contraintes de cette réforme

Rappel sur les procédures avec l'émergence de procédures négociées

Se procurer un Certificat de Signature Electronique (CSE)

Identifier la sortie de l'appel d'offre par le biais des plateformes dématérialisées

Maîtriser le fonctionnement d'une plateforme

S'entraîner sur les principales plateformes

S'authentifier auprès de la plateforme.

Récupérer les documents par voie dématérialisée

Se préparer à répondre :

Préparer les pièces au bon format

Vérifier son ordinateur et gérer les problèmes informatiques

Faire une réponse à blanc

Les pièges à éviter

Effectuer une signature avec un Certificat de Signature Electronique (CSE) sous forme de clé USB

Déposer son dossier par voie dématérialisée

Vérifier l'exactitude du dépôt

Trouver rapidement l'information dans les documents reçus

Identification des documents reçus : règlement de consultation ; CCTP ; CCAP ;

BPU et DQE ; acte d'engagement ; annexes

Maîtriser la finalité de chacun des documents

Analyse d'une grille de lecture pour s'assurer de la présence des informations essentielles et gagner en efficacité



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

la formation.